

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Décembre 2023

SALLE DE LA MAIRIE

Présents : DAVAL Marius, GOFFOZ Alain, PALLANCHE Brigitte, MANGAVEL Philippe, BUTIN Lionel, DUBOST Marie-Paule, GUILLOT Martine, LAURENT Elodie, BARRET Christophe, BARRAUD Dominique, GEORGES Mélanie, LAURENT Elodie SOUCHON Marcel.

Absents excusés : DALLIERE Julien, DALLIERE Carole

Absent : CHAFFAL Mathieu

Mme PALLANCHE Brigitte a été désignée comme secrétaire de séance.

M. DAVAL Marius remercie les membres présents. Sous sa présidence, le Conseil traite les dossiers suivants :

Lecture et approbation du compte rendu du 25 octobre 2023

Intervention du président du comité des fêtes pour l'organisation des bals à la Salle des Garrets. Le Conseil donne son accord sous condition de la signature d'une convention reprenant notamment les vigils et le nombres de personnes debout.

ORDRE DU JOUR

Arrivée d'Elodie à 20h23

- Commission jeunesse
 - o Compte rendu avec l'inspecteur académique

Brigitte PALLANCHE donne pour information la réunion avec M. GODEL, à Cezay le 4 décembre 2023, inspecteur académique qui annonce probablement une fermeture de classe à la rentrée prochaine. La proposition de l'inspecteur est de conserver les 3 cycles Maternelle-GS ; CP et CE1 et du CE2 au CM2 ; Chaque commune prendra une décision sur le lieu de fermeture de classes mi-janvier.

• Répartition des dépenses

Dépenses enregistrées par la commune de ST MARTIN	37 669.25 €
Participation St Marcel d'Urfé versée à St Martin	- 832.34 €
. Dépenses enregistrées par la commune d'AILLEUX.....	16 418.06 €
Montant total à répartir entre les 3 communes.....	53 254.97 €

Effectif des élèves par commune :

ST MARTIN : 40- CEZAY : 11 (non pris en compte 3 élèves de St Marcel d'Urfé et 1 saint sixte).

- AILLEUX : 16 - TOTAL : 67

Dépenses par élève : $53\,254.97/67 = 794.85$ €

REPARTITION PAR COMMUNE :

. ST MARTIN doit	794.85 * 40 élèves	31 794.01 €
. CEZAY doit.....	794.85 * 11 élèves	8 743.35 €
. AILLEUX doit.....	794.85 * 16 élèves.....	12 717.60 €

CALCUL ST MARTIN	31 794.01	-	36 836.91	-	5 042.90
€CALCUL AILLEUX	12 717.60	-	16 418.06	-	3 700.46

CEZAY verse à AILLEUX : 3 700.46

CEZAY Verse à SAINT MARTIN LA SAUVETE 5 042.90

Ok à l'unanimité des membres présents

- Commission culture

○ Bulletin

Merci à tous ceux qui ont fait passer les articles. Rendez-vous lundi matin avec le groupe chargé de la correction du bulletin.

○ Organisation vœux

Le 7 janvier à 10h30 salle des fêtes.

○ Village avenir

Etude d'ingénierie, 47 communes de la Loire ont postulé. Saint-Martin-la-Sauveté, Bully et Grézolle ont été retenues dans un deuxième temps.

○ Groupe de travail pour *Tout est là* a été créé

Groupe de travail pour décision en fin d'année 2024. Groupe de travail : Lionel, Marius, Alain, Elodie, Philippe, Marie-Paule, Dominique. Etude sur la possibilité de s'intégrer dans le projet de Saint-Germain-Laval : Petite ville de demain.

○ Choix du Nom salle ERA

Suite aux votes de l'ensemble des membres présents, la Salle des Garrets est le nom retenu pour la salle des fêtes. Félicitations à la gagnante : Mme CROZET Marie.

- Durée d'amortissement pour le budget de la station-service et la station de lavage. Il faut faire un choix entre 5 ans pour l'informatique et 15 ans pour la station de lavage ; l'ensemble du conseil donne son accord pour ces dates.

- Commission bâtiment

○ Choix appel d'offre Montmerle

Réunion jeudi matin en mairie pour fixer la réunion de lancement avec les entreprises retenues. Maçonnerie Chevalier St Germain Laval, Menuiserie intérieur extérieur Gardette Lentigny, Electricité Rocharm de Riorges, Plomberie sanitaire Les plombiers du PIC à Montverdun, Platerie peinture sol PVC Maison Broze à Pralong, Carrelage Archimbaud de Boën sur Lignon, Toiture Dulac Saint-Martin-la-Sauveté soit un TTC 187.770 € ou 191.191 € avec poêle à granulés.

Débarrasser les dépendances et tous les meubles qui restent, vide maison, Emmaüs.

Etude financement à finir et ainsi que le tarif de location.

○ Jeux pour city stade

Vérification des jeux et en attente de l'homologation pour l'ouvrir. Réactualiser les demandes de subvention pour les jeux, devis à hauteur de 47.000 € TTC ; Choix des jeux avec le conseil municipal des jeunes début d'année. Question sur la pose avec une commission qui valide. Le Conseil décide d'un amortissement plus faible pour les jeux.

- Commission voirie

○ Projet F2I rue de l'église réunion public fin janvier début février

▪ Demande de subvention : l'ensemble des membres donne leur accord

- Département Loire (assainissement, Enveloppe territoriale, Amende de police)
- Région
- DETR-DSIL
- Loire Bretagne

○ Bois ONF établir le plan de gestion des bois.

- CCAS – MARPA

○ Délibération changement nomenclature

La MARPA était gérée par le CCAS avec une seule comptabilité M 57, CCAS pur. La trésorerie nous a imposé d'évoluer vers un établissement médico-social, en petite unité de vie, sous le couvert d'un statut comptable et juridique M22.

Le CCAS conserve son statut M57, avec un nouveau numéro de SIRET et devient le budget principal, la MARPA (PUV) dont budget annexe.

L'ensemble du conseil municipal vote pour la création d'un budget principal CCAS.

- Demande de la S'Martinoise
- Utilisation du terrain sous la salle des Garrets jusqu'à l'étang pour cette journée. Il s'engage à faire le circuit et ressemer le terrain avec une convention.

Questions diverses

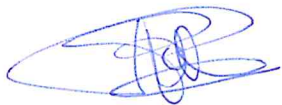
Pancarte cinéma et théâtre au-dessus de la porte centrale de la salle Dubœuf. Les panneaux station-service et lavage seront installés sur le talus de l'atelier de M. CUISSON et l'autre sur le chemin de Ravière visible de la descente.

Distribution des colis, 102 bénéficiaires : 51 colis et 44 repas, Mme COURRIER et M. PALLANCHE sont les doyens à domicile. Les doyens de la MARPA sont Mme RODRIGUEZ et M. VALLON.
Repas des anciens le samedi 6 au restaurant le Saint-Martin.

La séance est levée à 22h24

Le secrétaire

Mme PALLANCHE Brigitte



Le Maire

DAVAL Marius

